

**Mission Solidarité**

**REF : MISSIONSO2016006**

**Signataire : Anais SOUVAY**

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

RAPPORTEUR :      Claudine PEJOUX

**OBJET :      Approbation de la convention attributive de subvention Plaine Commune et la mairie d'Aubervilliers pour soutenir le dispositif d'accompagnement et d'hébergement des sortants de bidonville**

**EXPOSE :**

Depuis novembre 2015, deux pavillons situés Quai Gambetta appartenant à la Ville de Paris ont été mis à la disposition de la Ville d'Aubervilliers, afin d'y développer un projet d'hébergement et d'accompagnement social.

Celui-ci est né suite à l'installation d'une vingtaine de personnes dans des baraquements de fortune en septembre 2014 sur un terrain vague de la ZAC port chemin vert le long de la rue Saint-Denis.

Aujourd'hui, les personnes bénéficient de la mise à disposition de deux pavillons pour une durée de trois ans. Ils appartiennent à la Ville de Paris qui les met à disposition de la Ville d'Aubervilliers en échange de leur remise en état et de leur entretien général. La mission de gestion locative a été confiée au CCAS et 7 chambres vont bénéficier d'un conventionnement ALT.

En outre, un projet social a été élaboré pour accompagner les ménages sur le plan de la santé, de la scolarité, de la formation, de l'emploi ou encore de l'accès à du logement de droit commun. La grande précarité et le parcours d'errance des ménages nécessitent un accompagnement adapté et renforcé tout au long du projet.

Cette mission a été confié à un prestataire externe l'association ALTERALIA, désigné via une procédure de marché public notifiée le 26 octobre 2015.

Ainsi la Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale ( MOUS) qui va encadrer la mission d'accompagnement social représente un coût annuel de 53 267 euros pour lequel Plaine Commune finance à hauteur de 30 000 euros annuels.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention attributive de subvention relative à ce dispositif d'accompagnement et d'hébergement des ménages, entre la Ville d'Aubervilliers et la Communauté d'agglomération Plaine Commune.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

En exercice :..... 49

**DU 15 DECEMBRE 2016**

Présents :..... 33

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

**MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

Mme CHERET Magali	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leïla,	Représenté par :	<b>M. TLILI Mohamed Fathi</b>
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme NEDELEC Soizig	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	Mme KHELAF Djamila
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231  
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

**Secrétaire de séance** : Mme GRARE Laurence

**Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction développement de l'Action Sociale /CCAS**

**Mission Solidarité**

**REF : MISSIONSO2016006**

**Signataire : Anais SOUVAY**

**OBJET :Approbation de la convention attributive de subvention Plaine Commune et la mairie d'Aubervilliers pour soutenir le dispositif d'accompagnement et d'hébergement des sortants de bidonville**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret n°2000-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi susvisée,

Vu la convention attributive de subvention pour 2016

Vu le budget communal,

Considérant l'intérêt de soutenir l'activité d'accompagnement social et de relogement des ménages accueillis,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention attributive de subvention entre Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers d'un montant de 30 000 euros annuels au bénéfice du dispositif d'hébergement et d'accompagnement des sortants de bidonville, tel que celle-ci figure en annexe de la présente délibération.



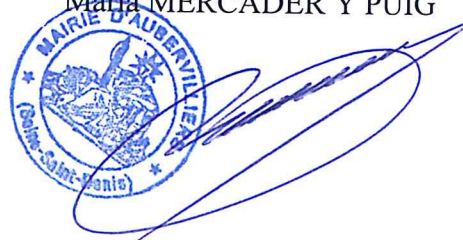
**AUTORISE** la Maire ou son représentant à signer la convention attributive de subvention au titre de l'année 2016

**Dit que** cette recette sera inscrite au budget principal 2016 de la commune sur l'imputation suivante :

Service	chapitre	article	fonction	code action	code disposition
505	74	7478	523	PLAINECO	

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 16/12/2016

Publié le : 16/12/2016

Certifié exécutoire le : 16/12/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

